

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme à la directive (EC) No. 1907/2006
Date de révision : 02 Mai 2024
La version en langue française

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Filaments continus de roche volcanique enrichi de différentes substances minérales
Référence du produit : Filava™ BSB+
REACH No. : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance car la substance ou ses utilisations sont exemptées d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite ultérieure.

CAS-No. : 65997-17-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage industriel (Renfort fibreux pour les composites, textiles à usage techniques...etc.)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ISOMATEX S.A.
Scientific Park CREALYS - Rue Camille Hubert 29
5032 Gembloux (Isnes), Belgique
Téléphone : +32(0)81.72.86.86
Fax : +32(0)81.72.86.89
E-mail : info@isomatex.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : +32(0)81.72.86.86

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Peut provoquer une irritation au niveau des yeux ou au niveau de la peau auprès de certaines personnes.
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

CAS-No: 65997-17-3
Description : Fibre minérale ensimée (ensimage)
Synonymes: Roving ou stratifil ou fil continu FILAVA™ BSB+ ou FILAVA™ BSB+(1) ou FILAVA™ BSB+(2); FILAVA™ BSB+(3) ou FILAVA™ "S" ou "S+"; FILAVA™ "G";

3.2 Mélanges

Poids des composants (%) : Fibre minérale (une recette des minerais précieusement malaxés)
Filament continu > 98,0 %
Ensimage < 2.0 %

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Conseils généraux :** Un examen médical immédiat n'est pas requis.
- Inhalation :** N'est pas applicable, en règle générale. En cas de symptômes, placez la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
- Contact cutané :** Lavez abondamment à l'eau. Utilisez un savon doux, si disponible. Utilisez un chiffon pour retirer l'excédent de fibres. Afin de ne pas infecter davantage, évitez de frotter ou gratter les zones affectées. Cela aurait pour conséquence de faire rentrer la fibre dans la peau. Appelez un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec les yeux :** Si la personne porte des verres de contact, enlevez-les et rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.
- Ingestion :** Essuyez ou rincez délicatement la cavité orale avec de l'eau. Faire boire des petites quantités d'eau à la victime. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Si cela arrive, veillez sur la victime pendant quelques jours afin de vous assurer qu'il n'y a pas d'obstruction intestinale. Consultez un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Utilisez de l'eau, du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse ou des poudres chimiques.

Moyens d'extinction inappropriés : aucune limitation.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incombustible. Un incendie ambiant peut libérer des vapeurs dangereuses sous forme de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

5.4 Informations complémentaires

La fibre minérale (fibre de roche volcanique enrichi) en tant que tel n'est pas combustible. L'ensimage appliqué à la surface peut toutefois brûler. La décomposition thermique peut conduire à la formation de produits dangereux.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les personnes ne travaillant pas dans les services d'urgence : Eviter l'inhalation de poussières. Evacuer la zone dangereuse, observer les procédures d'urgence, consulter un expert. Assurer une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune précaution environnementale particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le ramassage et l'élimination doivent se faire de manière à ne pas créer de poussière excessive.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques /Précautions : Prendre des mesures contre la formation de charges électrostatiques. L'augmentation de la contrainte mécanique peut générer de la poussière et d'autres types de particules en suspension dans l'air. Cela peut provoquer un certain inconfort.

Conseil pour une manipulation sans danger : Evitez la formation de poussière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques / Conditions de stockage : Entreposez le matériel dans une salle à température ambiante avec une humidité relative de l'air inférieure à 65 % (+/- 10%) pour des performances optimums. Se conserve au sec.

Produits incompatibles : Aucun.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la rubrique 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition :

OSHA 15mg/m³ (poussière tot.), 5mg/m³ (poussière respirable)

ACGIH 5 mg/m³ TWA (fraction inhalable), 1 fibre/cm³ (fraction respirable)

UK, IRL OEL 5mg/m³ TWA (poussière inhalable), 2 fibres/cm³ (fraction respirable)

Mesures techniques : Veillez à une bonne ventilation, surtout dans les endroits clos.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipements de protection individuelle (EPI)

Protection respiratoire : Port d'un masque à poussière. Utilisez un appareil de protection respiratoire approprié si l'application génère une forte concentration de poussières.

Protection des mains : Portez des gants en caoutchouc ou en plastique.
Temps de pénétration : aucune donnée.

Protection des yeux : Port de lunette de sécurité pourvue de protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Port de vêtements de protection en tissu léger avec des manches longues et lâches. Port de chemise couvrant le cou, de longs pantalons et des gants. L'irritation de la peau survient principalement au niveau de zones critiques telles qu'autour du cou, des poignets, de la taille et entre les doigts.

Mesures d'hygiène : Appliquer les pratiques générales d'hygiène industrielle pour l'utilisation de ce produit. Ceci inclut le nettoyage régulier des équipements, de la zone de travail et des vêtements. Ne pas manger ou boire pendant l'utilisation.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales requises.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Apparence :	solide / fibres
Couleur :	Vert /légèrement brun – légèrement jaune
Odeur :	Inodore

Important Health, Safety and Environmental Information

pH :	Ne s'applique pas (DIN 54276).
Point d'ébullition :	Ne s'applique pas.
Point de fusion :	1.550°C
Flash point :	Ne s'applique pas.
Point de congélation :	Ne s'applique pas.
Taux d'évaporation :	Ne s'applique pas.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ne s'applique pas.
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur :	Ne s'applique pas.
Densité de vapeur :	Ne s'applique pas.
Densité relative :	2,6 – 2,7 gr/cm ³ (à température ambiante)
Solubilité :	Solubilité dans l'eau : insoluble.
Viscosité :	Ne s'applique pas.
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Ne s'applique pas.
Température d'auto-inflammation :	Ne s'applique pas.
Température de décomposition :	Ne s'applique pas.
Propriétés explosives :	Ne s'applique pas.
Propriétés oxydantes :	Ne s'applique pas.

9.2 Autres informations

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales. Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Environnement hautement humide. Le produit peut dégager de la fumée à approximativement 200 - 260°C à cause de la décomposition de l'ensimage.

10.5 Matières incompatibles

Aucune.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone et autres produits de décomposition dangereux dû à la combustion de l'ensimage.
En cas d'incendie : voir rubrique 5

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë, par exemple LD50 : Aucune donnée disponible.

Effet local : Peut causer une irritation des yeux et de la peau. Peut irriter l'appareil respiratoire. L'ingestion provoque des brûlures du canal digestif et des voies respiratoires supérieures.

Toxicité à long terme : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Effets spécifiques : non cancérogène (97/69 EC, ACGIH, NTP, IARC, OSHA).
La fibre continue n'est pas classée en tant que produit carcinogène.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'existe aucun effet de santé chronique connu en cas d'utilisation à long terme ou au contact des fibres/filaments continus. Tel que fabriquées, les fibres d'ISOMATEX ne sont pas respirables. Ces fibres non-respirables ne peuvent pénétrer profondément dans les poumons car elles ont un diamètre supérieur à 3 microns. Des fibres de ce diamètre ne peuvent pénétrer les étroits passages des voies respiratoires humaines et atteindre les poumons, et n'ont donc pas la possibilité de causer de sérieux problèmes pulmonaires. Au lieu de cela, elles se déposent à la surface des voies respiratoires supérieures, le nez et le pharynx. Ces fibres sont ensuite éliminées au travers de processus physiologiques normaux.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de données disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles.

12.7 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés : Code de déchet N°: EWC-Code 101103

Peuvent être mis à la décharge si en accord avec la réglementation locale.

Emballages : Les contenants vides doivent être apportés au recyclage local, à la récupération ou à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Produit classé non dangereux.
IMDG: Produit classé non dangereux.
IATA: Produit classé non dangereux.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine polluant: non IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit classé non dangereux selon les réglementations pour le transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Produit classé non dangereux selon les réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas une substance ou une préparation dangereuse selon la directive (CE) n°1272/2008 et la directive (CE) 2020/878

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 16 — Autres information

Usage recommandé : Applications exclusivement industrielles.

Les informations contenues dans la présente fiche technique de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances et des informations dont nous disposons à la date de publication. Ces indications sont données de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport, l'élimination soient réalisés dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Elles ne sauraient donc pas être interprétées comme une garantie ou comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.